

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE D'ÉCULLY

N°2026-064

SÉANCE DU 24 JUIN 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 juin 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 33

PRÉSIDENT : Monsieur le Maire

SECRÉTAIRE ÉLUE : Madame Johanna BECKERT

Membres présents : M. Sébastien MICHEL (Maire) ; Mme Nathalie BRUNEAU (Adjointe) ; M. Loïc ALIRAND (Adjoint) ; Mme Emilie ESCOFFIER-CABY (Adjointe) ; M. Jean-Philippe CORDIN (Adjoint) ; Mme Denise MAIGRE (Adjointe) ; Mme Laure DESCHAMPS (Adjointe) ; M. Christophe MOREL-JOURNEL (Adjoint) ; Mme Isabelle BUSQUET (Adjointe) ; Mme Martine BIARD ; Mme Nicole BRIAND ; M. Alain PAUTROT ; Mme Géraldine BALLIGAND ; M. Vincent FRIDRICI ; M. Émile COHEN ; M. Claude LARDY ; Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES ; M. Yoann STUCK ; Mme Christelle GERIN-EPELY ; M. Benoît SÉCHET ; Mme Patricia GARCIA ; Mme Nathalie MAYEN ; Mme Nicole COHEN ; M. Gonzague ZIEGLER ; Mme Johanna BECKERT ; M. Jérôme FRANÇOIS ; Mme Nathalie CORNET.

Membres absents ayant donné pouvoir : M. Jean-Jacques MARGAINE (Adjoint) donne pouvoir à Mme Martine BIARD ; M. Jean-Claude MICHEL donne pouvoir à Mme Nathalie BRUNEAU (Adjointe) ; Mme Maryse BODDELE donne pouvoir à Mme Émilie ESCOFFIER-CABY (Adjointe) ; M. Vincent RAFFARA donne pouvoir à Mme Laure DESCHAMPS (Adjointe) ; M. Benoît DESACHY donne pouvoir à M. Christophe MOREL-JOURNEL (Adjoint).

Membre absent : M. Damien JACQUEMONT

Nombre de présents : 27

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de votants : 32

OBJET : ADHÉSION DE LA VILLE D'ÉCULLY À L'ASSOCIATION « RÉSEAU FRANCOPHONE DES VILLES AMIES DES AÎNÉS »

La Ville d'Écully affiche sa volonté de poursuivre et de développer des services ainsi que des actions en direction des aînés.

Cela s'est traduit notamment par son engagement, par délibération n°2017-033 du 29 mars 2017, dans la démarche « Villes Amies des Aînés », initiée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Cette démarche vise à encourager les Collectivités à une prise en compte globale des enjeux liés au vieillissement de la population. Il s'agit de promouvoir un environnement urbain, participatif et accessible, favorisant un vieillissement actif.

Accusé de réception en préfecture
069-216900811-20260624-DELIB_2026-064-DE
Date de réception préfecture : 02/07/2026

L'association loi 1901 « Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés » (RFVAA) s'attache à développer cette démarche au niveau francophone afin de mieux répondre aux défis de la transition démographique et de mieux vivre dans nos territoires. Pour cela, le RFVAA s'engage à accompagner les Collectivités, à valoriser leurs actions, et à les mettre en relation, permettant ainsi la communication et l'échange de bonnes pratiques.

Le montant de l'adhésion annuelle varie en fonction du nombre d'habitants. Pour les années 2026 et 2027, ce montant a été fixé à 400 € par l'association pour les Communes de notre strate.

Afin de poursuivre une politique ambitieuse à destination des Écullois de plus de 60 ans, la Ville souhaite renouveler son adhésion à l'association « Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés ».

— — — — —

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de l'association « Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés » ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2026-037 du 22 avril 2026 portant désignation des représentants du Conseil municipal au sein de l'assemblée générale de l'association Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés ;

La Commission Solidarité, Santé, Handicap et Politique de la Ville réunie le 2 juin 2026 entendue ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré,

A l'unanimité par 32 voix pour

- Approuve l'adhésion de la Ville d'Écully à l'Association du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés.
- Dit que les crédits correspondants au paiement de chaque cotisation annuelle seront prévus au budget principal de chaque exercice budgétaire concerné et imputés au chapitre 011, article 6281 Concours divers (cotisations...)
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents y afférant.

Ainsi délibéré,
A Écully, le 24 juin 2026

La Secrétaire,


Johanna BECKERT

Certifié exécutoire le - 2 JUL. 2026

Le Maire,


Sébastien MICHEL

Le Maire,


Sébastien MICHEL

Accusé de réception en préfecture
069-216900811-20260624-DELIB_2026-064-DE
Date de réception préfecture : 02/07/2026